

Rencontre du Conseil d'établissement
8 décembre 2022
Compte rendu

PRÉSENCES :

Nanci Saviskas
Bernice Chabot-Giguère
Dorine Holban
Émilie Furlotte
Édith Lareau
Sophie Daigle
Valérie Denommé-Leduc

1-	Ouverture de la séance 19:46
2-	Prise des présences et vérification du quorum 19:47
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour Bernice propose l'adoption de l'ordre du jour Édith appuie l'adoption de l'ordre du jour Présentation par Sophie Daigle
4-	Lecture et adoption du compte-rendu du 8 décembre 2022 RÉSOLUTION Bernice propose l'adoption du compte rendu du 9 novembre 2022 Édith appuie l'adoption du compte rendu du 9 novembre 2022 Adoption à l'unanimité
5-	Suivi du compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2022 RÉSOLUTION Édith propose l'adoption du compte rendu du 9 novembre 2022 Nanci appuie l'adoption du compte rendu du 9 novembre 2022 Adoption à l'unanimité Sophie revient sur la contribution volontaire : L'école a reçu un montant supplémentaire de 1900\$.

6-	Questions du public S/O
----	--------------------------------

7- Dossiers où il est question de travailler
(Adoption, approbation, consultation)

7.1 Éducation à la sexualité (approbation)

Envoi des dossiers par Sophie aux membres du conseil. Dans les modalités du régime pédagogique : doit être appuyé par le CÉ.
Présentation au CÉ du tableau synthèse des planifications autour des thèmes abordés pour chaque niveau.

Une planification par cycle est élaborée. Les thèmes sont surtout travaillés à partir de la littérature jeunesse.

L'équipe est à l'aise avec l'enseignement. Une lettre sera envoyée aux parents, au besoin. Bernice propose de fournir des ressources aux parents pour les outiller.

CREP : Ateliers sur l'éducation à la sexualité ?

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le CÉ a pris connaissance de la planification et est en accord avec celle-ci,

Il est convenu que les enseignants feront l'enseignement à la sexualité et qu'une lettre sera envoyée aux parents.

Bernice propose
Nanci appuie
Adoption à l'unanimité

7.2 PTRDI (Consultation)

Statu quo sur le PTRDI 2022-2025
Validation de l'acte d'établissement par le CÉ

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le CÉ doit consulter le PTRDI et que le texte a été lu,

Il est convenu que le CÉ approuve l'acte d'établissement en vigueur pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoption à l'unanimité

Le formulaire est rempli par Sophie

7.3 Programme de sécurisation aux abords de l'école Atelier (Consultation)

La responsable de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville aimerait rencontrer la direction de l'école Atelier et de l'école Our Lady of Pompéi pour présenter un plan de sécurité qui sera remis à la ville de Montréal. Sophie a rencontré Anne B. et Jérôme Normand à ce sujet en 2021-2022. Des plans ont été fait selon les enjeux soulevés. Ils seront présentés lors d'une rencontre entre Sophie, la responsable de l'arrondissement, des ingénieurs de l'arrondissement et Jérôme Normand, qui aura lieu de 16 janvier. Proposition que des parents y participent. On soulève l'option que le conseil d'établissement fasse partie de la rencontre.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'une rencontre la responsable de l'arrondissement, des ingénieurs de l'arrondissement et Jérôme Normand et Sophie Daigle, aura lieu de 16 janvier,

Il est convenu que le Conseil d'établissement participera à cette rencontre afin de parler des enjeux de la sécurité autour de l'école et de ce qui sera mis en place.

7.4 Budget de formation du CÉ (400\$)

Proposition d'une conférence pour les parents **Ou** option d'une formation adressée aux familles ou aux enfants. Sujets proposés : anxiété, accompagnement parental pour soutenir le programme d'éducation à la sexualité, empathie, confiance en soi, message clair, mode de vie actif.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'il y a un budget alloué pour une formation aux parents ou aux enfants,

Il est convenu que le CÉ poursuit la réflexion sur le sujet de la conférence et la venue d'un(e) conférencier(e).

Adoption à l'unanimité

7.5 Régie interne

Des modèles des règles de régie interne ont été proposés : Option de faire un nouveau modèle selon celui proposé par le CSSDM ou d'utiliser celui qui a été fait par Anne B et de le modifier.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le CÉ doit s'entendre sur un modèle de régie interne,

Il est convenu que le modèle du CSSDM sera utilisé.

Adoption à l'unanimité

8-	<p>Dossiers où il est question d'être informé</p> <p>8.1 Surplus/déficits</p> <p>Document à consulter à titre d'information. Présenté au CÉ par Sophie.</p>
9-	<p>Comités</p> <p>Le comité des fêtes organise la fête de Noël qui aura lieu de 23 décembre Le comité culturel prépare le marché de Noël : Il se tiendra dans le gymnase le 15 décembre Le comité bienveillance parle d'organiser des conférences.</p>
10-	<p>Mot du représentant au comité de parents</p> <p>Formation complète à laquelle Bernice a participé le 29 novembre. Prochaine rencontre le 13 décembre. Présentation faite sur le plan d'engagement vers la réussite et sur le PTRDI.</p> <p>Le comité de parents sera à consulter.</p>
11-	<p>1. Émilie mentionne que la machine à café peut être utilisée par les parents. Un budget de 100\$ est demandé.</p> <p>CONSIDÉRANT qu'un budget est demandé afin d'offrir le café aux parents qui viennent s'impliquer dans l'école,</p> <p>Il est convenu que le CÉ accorde un montant de 100\$.</p> <p>Bernice propose Dorine appuie</p> <p>2. Bernice soulève la parution d'un rapport sur la santé métabolique des enfants. En lien avec la discussion autour de la santé physique des élèves, Sophie et Édith mentionnent la démarche qui a été entamée par le SDG « Mon service de garde actif ». 2 rencontres ont été faites avec la CP par rapport à l'activité physique et la planification d'activités sportives. On mise sur un mode de vie actif.</p>
12-	<p>Levée de l'assemblée: 19h24</p>

